MyCPH MOBILE

Ma banque où je veux quand je veux !

La volonté de réussir ensemble

Épargner

Payer



S'assurer

## « Bonjour, **je suis Blue** votre assistant mobile ! »



MyCPH MOBILE

# CONTENU

1. Fonctionnalités
2. Appareils compatibles
3. Installation de l'application <b>MyCPH Mobile</b> sur votre mobile 5
4. Activation de l'application MyCPH Mobile sur votre mobile 6
5. Comment consulter le solde de vos comptes et vos historiques ou vos dépenses de carte de crédit? 10
6. Description du menu « Payer et recevoir » 12
7. Je souhaite gérer le pouvoir de consultation d'un compte dans mon application <b>MyCPH Mobile</b> . Comment faire? 13
8. Que faire si mon appareil est perdu ou volé ? 15
9. Questions fréquentes 16
10. Ouelques conseils de sécurité

## 1. Fonctionnalités

**MyCPH Mobile** est l'application mobile banking de la Banque CPH. Elle est accessible aux clients de la banque disposant d'un digipass et d'un smartphone soit sous iOS 13 ou supérieur soit sous Android 7 ou supérieur.

Elle se compose de 2 parties :

- Une première partie, hors connexion et accessible à tous, vous permet d'obtenir une assistance technique, de prendre contact avec une agence de la Banque CPH ou encore d'obtenir des informations techniques et légales sur l'application.
- Une seconde partie, sécurisée et accessible uniquement après connexion, vous autorise à consulter le solde de vos comptes, les dernières opérations enregistrées, en cours de traitement ou futures, à vérifier les derniers achats effectués à l'aide de vos cartes de crédit ainsi qu'à effectuer des virements, des ordres permanents ou des paiements Zoomit. Vous pouvez également y consulter vos produits d'investissement et de crédit, envoyer et recevoir des messages sécurisés via MyCPH ainsi que gérer vos coordonnées.

Ces fonctionnalités sont susceptibles d'évoluer dans le futur. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet **www.cph.be** pour connaître les nouveautés proposées par **MyCPH Mobile**.

## 2. Appareils compatibles

L'application **MyCPH Mobile** est destinée aux smartphones Apple et à ceux fonctionnant sous Android.

- Appareils Apple
   Sont supportés les appareils fonctionnant sous iOS 13 et supérieur
- Appareils Android
   Sont supportés les appareils utilisant un système d'exploitation 7 et supérieur.
- Appareils Huawei
   Sont supportés les appareils fonctionnant sous Harmony OS

## 3. Installation de l'application MyCPH Mobile sur votre mobile

Attention : Ne téléchargez l'application **MyCPH Mobile** qu'au départ du magasin d'applications officiel lié à votre système d'exploitation. Ne jamais télécharger l'application **MyCPH Mobile** au départ d'un magasin non officiel ou au départ d'un autre serveur.

### **Appareils Apple**

MyCPH Mobile peut être téléchargée directement depuis votre appareil via l'App Store. Dans la zone recherche, indiquez « MyCPH Mobile ». Procédez à l'installation de l'application comme habituellement.

## **Appareils Android**

**MyCPH Mobile** peut être téléchargée directement depuis votre appareil via Google Play. Dans la zone recherche, indiquez « **MyCPH Mobile** ». Procédez à l'installation de l'application comme habituellement.

#### **Appareils Huawei**

**MyCPH Mobile** peut être téléchargée directement depuis votre appareil via l'AppGallery. Dans la zone recherche, indiquez « **MyCPH Mobile** ». Procédez à l'installation de l'application comme habituellement.





Scannez le **QR CODE** et téléchargez l'application **MyCPH MOBILE** 



5

## 4. Activation de l'application MyCPH Mobile sur votre mobile

L'activation de l'application est sensiblement identique **sur tous les appareils**. Veuillez vous munir de votre digipass car il vous sera nécessaire.



Au premier démarrage de l'application, celle-ci vous affiche un écran de bienvenue et vous invite à vous enregistrer.



#### Cliquez sur « S'enregistrer ».

Vous faites alors la connaissance de « **Blue** », l'assistant personnel qui vous guidera tout au long du processus d'enregistrement.

Cliquez sur « Démarrer l'enregistrement ». **Blue** vous demande ensuite d'encoder votre numéro d'utilisateur. Celui-ci se trouve généralement sur votre carte de débit.

11:54		
-	-	• ×
		2 💽
Veuillez main ID. Celui-ci s votre carte d trouvez pas, electronicba	Itenant entrer votr e trouve générale e débit. Si vous ne vous pouvez cont nking@cph.be.	e CPH ment sur e le tacter
	- 24	19245629
1		
1	2	3
4	5	6 ****
7	8	9 ₩XYZ
	0	۲

3

Si vous n'êtes pas en possession de cette référence, vous pouvez contacter votre agence ou le département **Digital Banking** via l'adresse mail renseignée.

76455905           Super !           Jai maintenant besoin du numéro de série de votre digipass. Il se trouve à farrière de votre digipass.           I 1234567890           1 2.3 3           4 5 6           JXL 5	11:54		
78455905           Super 1           Jai maintenant besoin du numéro de série de votre digipass. Il se trouve à l'arrière de votre digipass.           1           1           4           5           6           0H		•	×
78455905           Super 1           Jai maintenant besoin du numéro de série de votre digipass. Il se trouve à l'arrière de votre digipass.           1           1           2           1           4           5           6           Jai de série de votre digipass.		-	
76455905           Super 1           Jai maintenant besoin du numéro de série de votre digipass. Il se trouve à farrière de votre digipass.           1           1           Anc           0 H           3 KL	_		
Super 1 Jal maintenant besoin du numéro de série de votre digipass. Il se trouve à l'arrière de votre digipass.  1 1234567890		0	76455905
Jai maintenant besoin du numéro de série de votre digipass. Il se trouve à l'arrière de votre digipass. 1 1234567890	Super 1		
série de votre digipass. Il se trouve à l'arrière de votre digipass.	Jai maintena	nt besoin du <b>num</b>	iéro de
1 234567890 1 234567890 1 234567890 1 234567890 1 234567890 0 20 0 20 0 0 20 0 20 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	série de voti l'arrière de vo	re digipass. Il se t stre digipass.	rouve à
1 234567890	_		
1 2 3 ANC DEF 4 5 6 ONH JEL MINO	1234567890		
1 2 3 ABC DEF 4 5 6 GMH JKL MMO			
4 5 6 ини јяс мио	1	2	3
	4	5	6 MNO
7 8 9	7	8	9
0 3	2025	TUV	
	P015	0	0
	P045	0	۲

Blue vous interroge ensuite sur **le numéro de série de votre digipass.** Celui-ci se trouve à l'arrière de votre boîtier et est composé de dix chiffres.

# MyCPH MOBILE



#### 5

Vous devez ensuite **saisir un code digipass**. Pour ce faire, prenez **votre digipass**, entrez votre code et choisissez l'appli 1.

Le digipass vous communique un **code en 6 chiffres**. Saisissez ce code dans l'application mobile.

10.50		
13:50		¥∎
		×
de tildebooe	actual 2	
the veneral nor re		
		Z 🚥
Nous avons e	mvoyé par SMS	un code
de vérificatio Quand vous l	n au +32474657 le recevez, vous p	755. XXIVez
l'entrer ici.		
C0507		
1	2	3
4	5	6
GHI	JKL	MNO
7	8	9 ****
	0	
	-	
		_

Ultime vérification de votre identité, Blue vous demande désormais de confirmer votre numéro de GSM (si la banque ne connait pas cette information, l'installation s'arrêtera. Vous serez alors invité à compléter cette information via mycph.cph.be).

Un code de vérification sera envoyé par SMS sur ce numéro. Vous devez l'encoder. Votre enregistrement est presque terminé !

Il ne vous reste plus qu'à saisir par **deux fois le code PIN** que vous souhaitez utiliser lors de vos prochaines connexions à l'application.



Ce code doit obligatoirement comporter 6 chiffres et l'application n'accepte pas des codes trop simples comme 123456, 111111, ... Évitez également de saisir un code pin qui soit trop simple à deviner comme votre date de naissance par exemple.



Une fois votre code PIN saisi et confirmé, il ne vous reste plus qu'à découvrir l'application **MyCPH Mobile**.

Cliquez sur « **Découvrir** l'application ! ».

## 5. Comment consulter le solde de vos comptes, vos historiques ou vos dépenses de carte de crédit?



Vous devez vous connecter en encodant votre code PIN ou en utilisant la fonctionnalité « Fingerprint » si celle-ci a été activée au préalable.



Une fois connecté, vous arrivez automatiquement sur la liste des comptes auxquels vous avez accès.

Celle-ci distingue d'une part les comptes courants (comptes à vue) et d'autre part les comptes d'épargne (carnets de dépôts).

Une icône permet également de distinguer visuellement les comptes professionnels des comptes privés.



Un compte sélectionné laisse apparaitre les transactions selon trois catégories :

- > L'historique du compte (1)
- Les opérations en cours de traitement : transactions qui n'ont pas encore été traitées par la banque (2)
- Les mouvements futurs : les transactions qui vont affecter le solde du compte dans le mois à venir (ordres permanents, mémo-virements et échéances de crédit) (3)





Parallèlement à la liste des comptes, vous retrouvez également la liste des cartes de débit et de crédit actives sur les comptes auxquels vous avez accès.

Le numéro et le nom du titulaire de la carte sont indiqués dans celle-ci tandis que le numéro de compte ainsi que l'intitulé du compte auquel la carte est attachée sont indiqués en-dessous.

En sélectionnant une carte de crédit, vous pouvez consulter le détail des dépenses réalisées par période via celle-ci.

Le montant cumulé des dépenses ainsi que le disponible restant sont affichés.

## 6. Description du menu « Payer et recevoir »

Afin de pouvoir y accéder rapidement, les opérations réalisées le plus fréquemment par les utilisateurs mobiles ont été rassemblées au sein du même menu. Celui-ci, symbolisé par le signe EURO, a été placé en plein centre de la barre de menu et se nomme « **Payer et recevoir** ».



#### Il permet à l'utilisateur de rapidement :

- > Éxécuter un virement
- > De créer un ordre permanent
- D'exécuter ou demander un paiement mobile via l'application Payconig by Bancontact
- Consulter et exécuter les virements en attente de signature
- Consulter les documents et exécuter les paiements ZOOMIT en attente

Une pastille indique à l'utilisateur le nombre de paiements zoomit en attente.



## 7. Je souhaite gérer le pouvoir de consultation d'un compte dans mon application **MyCPH Mobile**, comment faire ?

en
Mes cartes
1 157,20 °**
2 000,00 ***
10 000,00 ***
10 250,00 <sup>tos</sup>
3 000,00 <sup>118</sup>
Contact Mus

Vous pouvez, pour chaque compte auquel vous avez accès, gérer le pouvoir « Vue mobile ». Ce dernier fait en sorte qu'un compte soit visible ou non dans la liste des comptes affichée dans l'application MyCPH Mobile.



Afin de gérer cette fonctionnalité, vous devez vous rendre dans le menu **« Plus »** en bas à droite de votre écran.

Ensuite, cliquez sur **« Mes Paramètres »**.



3

Dans cet écran, vous retrouvez la liste des comptes auxquels vous avez accès.

Pour chacun d'entre eux, il vous est possible de modifier la visibilité dans l'application mobile après sélection.



Une fois le bouton **« Disponible sur mobile »** désactivé, vous ne verrez plus le compte en question dans votre liste de comptes.

Cela signifie que vous ne verrez plus non plus les autres produits / transactions rattachés à ce compte (cartes, ordres permanents, mémovirements, etc.)

## 8. Que faire si mon appareil est perdu ou volé?

En cas de perte ou de vol de votre appareil, vous pouvez vous-même faire le nécessaire pour empêcher toute nouvelle connexion avec cet appareil. Différentes actions sont possibles.

#### 1. Vous pouvez procéder à la suppression de l'appareil concerné dans MyCPH

- Connectez-vous dans MyCPH à l'aide d'un navigateur internet à l'adresse : https://mycph.cph.be
- > Allez dans le menu « Mon profil » puis « Mes appareils mobiles ».
- > Supprimez l'appareil concerné en cliquant sur la poubelle qui figure à l'extrême droite en regard de l'appareil.

Désormais, la connexion à l'application **MyCPH Mobile** n'est plus possible avec cet appareil mobile.

- 2. Vous pouvez désactiver l'accès mobile dans MyCPH.
  - Connectez-vous dans MyCPH à l'aide d'un navigateur internet à l'adresse https://mycph.cph.be
  - > Allez dans le menu « Mon profil » puis « Mes accès ».
  - Cliquez sur le bouton « Désactiver mon accès mobile » dans la partie supérieure droite de l'écran.

Désormais, la connexion à l'application **MyCPH Mobile** n'est plus possible pour aucun appareil lié à votre utilisateur.

## 9. Questions fréquentes

#### 1. Que faire si j'ai oublié mon code pin?

Vous disposez de **5 essais** pour vous connecter ou signer une opération dans **MyCPH Mobile**. Après 5 erreurs successives, votre code PIN sera automatiquement désactivé. Cliquez-sur **« Code Pin oublié »** et vous pourrez choisir un nouveau code pin. Munissez-vous de votre digipass qui sera nécessaire.

# 2. Que faire si l'application me dit que je ne suis pas autorisé à me connecter à l'application MyCPH?

Cela signifie que votre « **accès mobile** » a été désactivé. Vous pouvez réactiver celui-ci dans votre espace personnel MyCPH ; à l'adresse https://mycph.cph.be

Dans le menu **« Mon profil »** puis **« Mes accès »**, activez l'accès mobile via le bouton prévu à cet effet.

## 10. Quelques conseils de sécurité

La Banque CPH déploie beaucoup d'efforts pour sécuriser au maximum vos opérations bancaires mobiles.

En tant qu'utilisateur de **MyCPH Mobile**, vous avez aussi un rôle important à jouer dans la sécurisation des opérations bancaires mobiles. Voici une série de recommandations que nous vous demandons de suivre pour assurer une sécurité optimale de vos opérations bancaires mobiles.

#### Téléchargez l'application exclusivement via les sites de téléchargement reconnus :

- > App Store (pour les appareils iOS) ;
- > Google Play Store (pour les appareils Android) ;
- > Huawei AppGallery (pour les appareils Harmony OS).

Vérifiez bien que l'éditeur de l'application est la Banque CPH.

#### Utilisez toujours la version la plus récente de MyCPH Mobile

Nous vous conseillons de toujours utiliser la version la plus récente de **MyCPH Mobile**. Un message s'affiche automatiquement sur votre smartphone ou tablette dès qu'une mise à jour de l'application est disponible.

#### Garder les logiciels de votre appareil toujours à jour

Les constructeurs diffusent régulièrement des mises à jour qui permettent de garantir la sécurité de votre appareil. Veillez à les installer sans délai.

#### Ne communiquez votre code PIN personnel à personne

Quelques précautions s'imposent en ce qui concerne votre code PIN personnel :

- Ne choisissez pas un code évident, comme votre date de naissance, une série de chiffres qui se suivent (123456), etc.
- > Ne communiquez à personne votre code PIN personnel. N'inscrivez votre code PIN nulle part et ne le divulguez à personne.
- Vérifiez que personne ne vous observe en secret lorsque vous saisissez votre code PIN personnel.

#### Installez un code de verrouillage

Afin de bloquer votre appareil lorsque vous ne l'utilisez pas. Cela constitue une protection simple mais efficace.

Scannez le **QR CODE** et téléchargez l'application **MyCPH MOBILE** 





## Faites connaissance avec **Blue**!





